



ASSOCIATION RÉGIONALE DE PATINAGE ARTISTIQUE
DE LA RIVE-SUD



CPA Saint-Lambert

Avis de compétition

JEUNES ÉTOILES 2010 CPA Saint-Lambert 5, 6 et 7 février 2010

---- AVIS IMPORTANT----

Date limite d'inscription : 25 décembre 2009

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.



**LA RÉGION RIVE-SUD ET LE C.P.A. SAINT-LAMBERT
ANNONCENT LA TENUE DE
Rencontre des Jeunes Étoiles Rive-Sud 2010
5, 6 et 7 février 2010**

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région RIVE-SUD

Co-Présidents de la compétition

Patrick Roch - N° de téléphone : 450 441-3666
Courriel : patrick.roch@sympatico.ca

Joanne Beauvais N° de téléphone : 450 926-8373
Courriel : jbeauvais@shaggcommunications.com

Présidente du comité organisateur

Geneviève Witcher

Représentante technique

Mélanie Rioux

Spécialiste en chef des données

Carmen L. Héту

Spécialiste des données ordinateur

Monique Ricard

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N° DE SANCTION : IC-09-078

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à :

Aréna Éric Sharp
616, rue Oak, Saint-Lambert (Qc) J4P 2R6
Téléphone : 450 923-6611

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de 85 X 200 pieds

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés **AU PLUS TARD LE 25 DÉCEMBRE 2009** à l'adresse suivante :

Rencontre des Jeunes Étoiles 2010
a/s de Patrick Roch
1100, Boulevard Millénaire
St-Basile-le-Grand (Qc)
J3N 1T6

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Date limite d'âge

Le **1^{er} juillet** qui précède la compétition pour les patineurs des catégories compétitives et les patineurs des catégories « Sans limites ». Aucune limite d'âge pour les catégories officielles de patinage STAR.

8.0 Frais d'inscriptions

40 \$ par événement

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **ARPARS** et datés **au plus tard le 25 décembre 2009**.

Aucun chèque postdaté après le 25 décembre 2009 ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de **25 \$** seront appliqués sur les chèques sans provision.

9.0 Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement.

11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacune des cassettes ou CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

12.0 Frais d'admission

Adulte : **3 \$** Enfant : **1 \$** Gratuit : **moins de 12 ans**

Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

13.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

14.0 Trophée perpétuel : Non applicable

15.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis :

- À chaque club d'appartenance après la date limite des inscriptions.
- Il sera également disponible sur Internet aux adresses : www.arpars.ca et www.cpasaintlambert.org

16.0 Formation des groupes

Les groupes de patineurs des catégories «STAR», «Débutant, Intermédiaire et Sans limite» : si le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, pour toutes les compétitions invitations.

17.0 Vidéo

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : à vérifier sur place.

18.0 Restaurants

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

CATÉGORIE PATINAGE PLUS

Solo avec musique

Doit patiner sur une glace patinage plus seulement; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel.

-
- *Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au programme. Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement à cet énoncé.*
-

ÉTAPE 4

Avoir réussi l'étape 4 mais pas plus

Durée du programme : 1 minute

Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Slalom arrière (2 pieds à 1 pied)
2. Virage : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
3. Pirouette : avant sur 1 pied (1 révolution)
4. Saut : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
5. Spirale arrière

ÉTAPE 5

Avoir réussi l'étape 5 mais pas plus

Durée du programme : 1 minute

Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés avant sur la figure 8
2. Pirouette : avant sur 1 pied (plus d'une rév.)
3. Pirouette : arrière sur 1 pied (1 révolution)
4. Saut : 1 pied d'avant en arrière
5. Saut de lapin

ÉTAPE 6

Avoir réussi l'étape 6 mais pas plus

Durée du programme : 1 minute

Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés arrière sur la figure 8
2. Poussés-élans sur un cercle avec croisés et virages
3. Pirouette arrière (plus d'une révolution)
4. Saut puissant avec rotation (valse)
5. N'importe quel saut d'une rotation

CATÉGORIE PATINAGE PLUS ÉTOILES

Solo avec musique

CATÉGORIE OFFERTE AUX PATINEURS EN PATINAGE PLUS AYANT AUSSI DES COURS EN PRIVÉ ET/OU SEMI-PRIVÉ : un patineur avec un entraîneur professionnel, parfois un ou parfois plusieurs.

-
- ***Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au programme. Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement à cet énoncé.***
-

ÉTAPE 4

Avoir réussi l'étape 4 mais pas plus
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge
 Dames
 Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Slalom arrière (2 pieds à 1 pied)
2. Virage : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
3. Pirouette : avant sur 1 pied (1 révolution)
4. Saut : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
5. Spirale arrière

ÉTAPE 5

Avoir réussi l'étape 5 mais pas plus
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge
 Dames
 Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés avant sur la figure 8
2. Pirouette : avant sur 1 pied (plus d'une rév.)
3. Pirouette : arrière sur 1 pied (1 révolution)
4. Saut : 1 pied d'avant en arrière
5. Saut de lapin

ÉTAPE 6

Avoir réussi l'étape 6 mais pas plus
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge
 Dames
 Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés arrière sur la figure 8
2. Poussés-élans sur un cercle avec croisés et virages
3. Pirouette arrière (plus d'une révolution)
4. Saut puissant avec rotation (valse)
5. N'importe quel saut d'une rotation

CATÉGORIES OFFICIELLES DE PATINAGE STAR

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada.

NB : Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification.
(Règlement de Patinage Canada)

Ces événements ne sont pas ouverts aux patineurs :

- Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)
- Qui ont participé à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année précédente
- Qui sont inscrits à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)

PATINAGE EN SIMPLE

Pour les contenus de programme, voir les programmes équilibrés de Patinage Canada ou la description jointe.

DÉBUTANT

TEST : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre
Un programme libre d'une durée de 1 minute (+/- 10 secondes)

Dames

Messieurs

Éléments prescrits :

- Saut de valse
- Un saut parmi : salchow, boucle piquée (toe loop), boucle (loop)
- Une combinaison de deux sauts parmi : salchow et/ou boucle piqué (toe loop) et/ou boucle (loop)
- Une pirouette – une position de base sans changement de pieds
- Un jeu de pieds
- Un mouvement de transition
- **Aucun élément ne peut être répété à l'exception du mouvement de transition**

PRÉ-PRÉLIMINAIRE

TEST : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre
Un programme libre d'une durée de 1,5 minute (+/- 10 secondes)

Dames

Messieurs

CATÉGORIE PATINEURS DE COMPÉTITIONS

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. **Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.**

CATÉGORIES SANS-LIMITE

- *Pour le contenu de programme, se référer au contenu de programme équilibré du Pré-juvénile de Patinage Canada.*
- *Aucune restriction de test.*

SANS LIMITES 6 ANS

Être âgé de moins de 7 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames

SANS LIMITES 7 ANS

Être âgé de moins de 8 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames

SANS LIMITES 8 ANS

Être âgé de moins de 9 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

SANS LIMITES 9 ANS

Être âgé de moins de 10 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Messieurs